

» Tous les thèmes » Gestion de l'entreprise » Banque

Réunion sur le financement des TPE : un coup d'épée dans l'eau ?

Rédigé le 21 septembre 2011

La réunion de travail sur le financement des TPE et PME qui s'est tenue mardi 20 septembre n'a débouché sur aucune mesure concrète. Si la plupart des acteurs, notamment bancaires, ne relèvent pas de signaux significatifs de difficultés d'accès au crédit des petites entreprises, les TPE apparaissent très dépendantes du financement bancaire.

Pas de révolution à venir pour les petites entreprises qui rencontrent au quotidien des difficultés dans leurs relations avec les banques. C'est ce que l'on peut retenir de la réunion de travail qui s'est tenue mardi 20 septembre sur le financement des TPE et PME.

Ce rendez-vous réunissait le Secrétaire d'Etat aux PME, Frédéric Lefebvre, les représentants des entreprises et des banques ainsi que la Banque de France et le médiateur du crédit.

Sans surprise, les représentants des banques ont "réaffirmé leur mobilisation complète pour assurer un financement suffisant des TPE et PME", "n'enregistrant pas de signaux significatifs de difficultés d'accès au crédit des entreprises", indique le communiqué du ministère de l'Economie.

De son côté, la Banque de France a présenté un état des lieux de l'accès au crédit des TPE-PME. Pour elle aussi, la distribution du crédit aux TPE et PME est demeurée dynamique, du moins sur la première partie de l'année.

La Banque de France réalisera désormais trimestriellement ce travail de recensement de l'encours et de la production nouvelle de crédit aux TPE, y compris des crédits de très faible montant (moins de 25.000 euros). Il devrait en outre être enrichi de données sur le coût des financements bancaires, notamment pour les TPE.

La note discordante dans ce concert de violons est venue de Gérard Rameix, à la fois Président de l'Observatoire du financement des entreprises et médiateur du crédit. Si, pour lui, la situation financière des TPE s'est globalement améliorée depuis 2009, elle est en revanche variable selon les entreprises, beaucoup restant très dépendantes du crédit bancaire. Un suivi de cette catégorie de crédits est d'ailleurs prévu dans les mois qui viennent.

Seule demande concrète de Frédéric Lefebvre aux représentants de banques à l'issue de cette réunion : l'appel à "la mobilisation des établissements au service de la clientèle des très petites entreprises, permettant notamment d'atteindre l'engagement pris d'un délai de traitement de 15 jours maximum et le développement de solutions de financement de la trésorerie".

Réagissant au communiqué du ministère de l'Economie, le Syndicat des indépendants (SDI) a d'ailleurs fait savoir qu'il regrettait que la réflexion sur les frais bancaires n'ait pas été poussée plus avant : "Le rapport de Gérard Rameix souligne la large dépendance des TPE au financement bancaire."

Ajoutant : " Malgré les dénégations des banques, les différentes organisations auditionnées ont unanimement souligné la technique bancaire des découverts en compte et leurs cascades de frais, en lieu et place de crédits stables. Il est regrettable que le rapport ne trace aucune piste d'encadrement des frais bancaires, alors même qu'il démontre que la part moyenne des frais financiers dans le chiffre d'affaires des TPE est 4 fois supérieure à celle des PME."

Nelly Lambert
Rédaction de NetPME
 redaction@netpme.fr

En application du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans autorisation écrite de NetPME.

« **Lire l'article**
 Le financement des entreprises

Lire l'article »
 Formation continue : à l'aube d'une nouvelle ère ?

Sur le même thème

Fiches conseils Banque
Actualité Banque
Archives Banque

[Retour à l'info pratique](#)

Forum > Banque

26/08/2011 Banque inquisitrice ?
26/07/2011 Comment travailler dans une banque a Londre...
16/06/2011 Soldes différents sur mon compte de banque ...
11/05/2011 Cessation d'activité et banque
13/04/2011 Notation banque de france

[Voir le forum](#)

Conseils d'experts



**Besoin d'un conseil
juridique ?** Découvrez
le club Expert Avocat



**Besoin d'un conseil
sur la gestion de votre
activité ?** Découvrez le
club Expert Comptable

Modèles de contrats sur ce thème

Dossier de présentation de plan d'affaires
Réclamation suite à l'omission d'une réduction ou d'un crédit d'impôt
Caution solidaire

[Voir tous les modèles de contrats sur ce thème](#)